

"Enfin, la berloque sonna comme j'arrivais à la maison" (Proust III, 840) : commentaire

Autor(en): **Straka, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **48 (1984)**

Heft 191-192

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« ENFIN, LA BERLOQUE SONNA
COMME J'ARRIVAIS À LA MAISON »
(PROUST III, 840).
COMMENTAIRE (*)

A Bernard Pottier
pour son 60^e anniversaire.

Dans le *Temps retrouvé*, le dernier des sept textes dont se compose *A la recherche du temps perdu* de Marcel Proust, j'ai relevé trois intéressantes attestations du mot *berloque* ⁽¹⁾ dont aucune n'a été retenue par le *Trésor de la Langue française*. Pourtant, en vue de la préparation du *Trésor*, toute l'œuvre de Proust avait été dépouillée ou, plus exactement, « mise sur ordinateur ».

Les principaux sens de *berloque* (ou *breloque*) sont — on le sait — les suivants :

- 1^o a) « objet de peu de valeur »,
b) « menu bijou qu'on attache à une chaîne de montre, à un bracelet, etc. » ;
- 2^o « batterie de tambour ou sonnerie de clairon appelant les soldats à une distribution de vivres ou donnant la permission de rompre les rangs ».

(*) Je remercie la direction du *Trésor de la Langue française* à Nancy de m'avoir fourni la riche documentation sur *berloque/breloque* dont le Laboratoire du *Trésor* dispose et de m'avoir ainsi largement facilité la rédaction du présent article. — L'œuvre de Proust est citée d'après l'édition de la Pléiade, établie par Pierre Clarac et André Ferré, 3 vol., Gallimard, Paris, 1954, réimpr. 1964. Pour les éditions des autres œuvres littéraires v. le TLF 1, pp. XLIX-LXXIV.

(1) Enregistrées dans l'index de Brunet, *Le vocabulaire de Proust* (1983) 2, 194a, elle sont classées à tort sous le lemme *breloque*, forme qui ne figure pas chez Proust et qu'il n'y a pas lieu de privilégier par rapport à *berloque* (v. encore ci-dessous).

Avant d'examiner les occurrences relevées dans Proust, voici, tout d'abord, quelques remarques sur les données que le volume 4 du TLF fournit sur ce mot.

En premier lieu, on constatera que, contrairement à Ac 1835 et 1932, Bescherelle (1845), Littré (1863), Larousse du XIX^e s. (1866), *berloque* ne figure pas dans la nomenclature du TLF, même pas pour renvoyer à *breloque* comme c'est le cas dans Ac 1878, le DG (1890), le Larousse du XX^e s. (1928), le Robert (1953), le GLLF (1971). Le TLF donne, comme vedette, uniquement *breloque* (4, 1975, 937b et 938a).

La forme avec *ber-*, étymologique (rad. **pir-/*bir-* FEW 8, 564b-571a, v. encore ci-dessous), attestée dès 1496 (*berluques* GdfC 8, 371a, FEW 8, 567a ; TLF 4, 937b ; *berloque* dep. 1722, FEW l.c. ; *oberliques* Ch. d'Orléans, avant 1460) et, par conséquent, plus ancienne que *bre-* (*breluque* 1618, *breloque* dep. 1694, FEW l.c.), n'est naturellement pas une simple « variante graphique [...] mentionnée à titre historique seulement », comme on le lit dans le TLF 4, col. 938a. Elle s'est conservée dans plus d'un parler gallo-roman (FEW 8, 567a), alors que, dans la langue générale, elle s'est réfugiée, au sens de « chose de peu de valeur » ou « menu bijou suspendu à une chaîne de montre », probablement au cours du XVIII^e siècle, dans la langue populaire ; pendant tout le XIX^e siècle, et jusqu'au début du XX^e, elle est considérée comme une « expression vicieuse » (2).

Ce sont donc les formes *breluque(s)* (GdfC, l.c., FEW l.c.), puis *breloque(s)* (Ac 1694, FEW l.c.), avec un *bre-* issu par métathèse de *ber-*, qui s'emploient, depuis déjà le début du XVII^e siècle, pour désigner

(2) J.-F. Michel, *Dict. des expr. vicieuses* [Lorraine], 1807, 22 ; J.-F. Rolland, *Dict. du mauvais langage*, 1813, 20 ; Desgranges 1821 ; *Les gasconismes corrigés*, 1823 ; M. Pomier, *Manuel des locutions vicieuses [...] en Haute-Loire et dans le Midi*, 1835, 165 ; B. Jullien, *Le langage vicieux corrigé*, 1852 ; v. encore Bauche, *Le langage populaire*, 1920. — Balzac semble l'avoir employée une seule fois, dans *Un drame au bord de la mer*, 1835, 189, tandis que partout ailleurs, il écrit *breloque* (*Les Employés*, 1837, 59 ; *Un début dans la vie*, 1842, 341 ; *Gaudissart*, 1844, 5 ; etc.). Chez Claudel, *berloque* dans les propos d'un personnage (Sichel, gouvernante du Comte de Coufontaine) qui n'a rien de populaire dans sa façon de parler (*Le Pain dur*, 1918, éd. Pléiade, p. 427 ; je reviendrai à cette attestation à propos d'une autre question).

d'abord une chose de peu de valeur (encore Littré, Robert, etc. ; v. encore ci-dessous), puis les menus bijoux en question ⁽³⁾, qui étaient à la mode surtout depuis le Premier Empire ⁽⁴⁾. La forme *breloque* a pris aussi, au début du XIX^e siècle, le sens de « pendule », argotique et populaire (dep. Vidocq, *Les voleurs*, 1837, I 36, FEW 567b ; TLF 937b). Dans divers dialectes au contraire — et en français québécois, ce qui est intéressant à signaler —, on conserve jusqu'à présent l'ancienne forme *berloque* au sens de « vieille montre, montre sans valeur, montre détraquée » ⁽⁵⁾.

La forme *berloque* a été réintroduite en français, dans le parler des militaires et, par la suite, dans la langue générale, également au début du XIX^e siècle ⁽⁶⁾, sûrement par des soldats originaires des provinces où vivait cette forme, pour nommer ainsi, par une métaphore dont il sera encore question, la batterie de tambour, plus tard la sonnerie de clairon, annonçant le repas, la distribution de vivres (jusqu'à la fin du XIX^e siècle), ou invitant à rompre les rangs (ci-dessus sens n^o 2) ⁽⁷⁾. Certes, *breloque* s'employait aussi avec ce sens (v. note 7), mais c'est à la forme *berloque* que se rattache plus spécialement ce concept de la vie militaire, et cela depuis Ac 1835 jusqu'au Grand Larousse encyclopédique de 1964 et à l'Encyclopédie Quillet (1965).

(3) Depuis Schwan, *Nouveau dict. de la langue française et allemande*, 1787, v. FEW *l.c.*

(4) Cf. Balzac, *Un début dans la vie* (1842), p. 341 : « Son beau-père portait encore, selon la mode de l'Empire, sa montre dans le gousset de ses pantalons, et laissait pendre sur son abdomen une grosse chaîne d'or terminée par un paquet de breloques hétéroclites [...] » — De même, A. Pommier parle des « survivants de l'Empire » qui « garderont toujours leurs tournures baroques [...] et l'amour des breloques » (*Crâneries et dettes de cœur*, 1842, 132). — V. aussi Chateaubriand, *Mém. d'Outre-Tombe* 4, 1848, 143 (TLF 4, 937 b).

(5) FEW *l.c.* et surtout les dictionnaires québécois Clapin 1894, Dionne 1909, *Glossaire* 1930 ; déjà Jacques Viger, 1810 (*Bulletin du Parler français au Canada* 8, 1909-10, 141).

(6) Mozin, *Nouveau dict. complet à l'usage des Allemands et des Français*, 1811, FEW 8, 568a ; TLF 4, 938a.

(7) « Puis le tambour bat la breloque, l'heureuse breloque qui ordonne la rupture des rangs. [...] Dispersés dans la ville, les soldats prennent leurs ébats à leur guise » (Emile Gigault de la Bédollière, *L'armée française* [...], t. V, 46). — « A la sortie de l'étude, le tambour battait la breloque pour la soupe du matin » (Eugène Titeux, *Saint-Cyr et l'École spéciale militaire*, 1898, 61).

Depuis l'apparition du sens militaire dont il vient d'être question, on peut se demander s'il y a lieu de consacrer à ce mot, dans les dictionnaires, deux articles ou un seul. Ac 1835, Bescherelle (1845), Littré (1863) ont deux entrées (avec renvois mutuels, cf. Littré 1, 331a et 415a), mais c'est à cause des formes phonétiques différentes du mot, *berloque* et *breloque*, auxquelles s'attachent d'ailleurs, comme on vient de le constater, une différence de sens ; Ac 1878, s.v. *berloque*, ne fait que renvoyer à *breloque*, et là, il y a, assez curieusement, deux entrées homographes qui se suivent, d'abord avec les deux premiers sens donnés en tête de cet article (n° 1 a et b), ensuite avec l'acception propre à la vie militaire (n° 2). Au contraire, depuis le Larousse du XIX^e siècle (1866), tous les dictionnaires (PLar. 1906, Lar. XX^e s. 1928, Grand Lar. encycl. 1964, Quillet 1965 ; DG 1890, Ac 1932, Robert 1953, GLLF 1971), y compris, comme on a dû le remarquer, ceux qui conservent la vedette *berloque* comme un renvoi à *breloque*, réunissent les sens cités (et quelques autres qui en dérivent) sous un mot-vedette unique, *breloque* ; en effet, il ne s'agit pas d'une rencontre homonymique et homographe de mots différents, comme par ex. dans les cas de *bière 1* et *bière 2* (TLF 4, 488a, mais aussi DG, Robert, GLLF), de *botte 1* et *botte 2* (et même *botte 3*, *botte 4* et, éventuellement, *botte 5* ; TLF 4, 721a - 723b, ainsi que DG, Robert, GLLF), ou encore de *pêche* « fruit » et *pêche* « action de pêcher », etc., mais d'un même mot polysémique. Le TLF a opté, comme dans d'autres cas semblables (mais pas toujours, v. par ex. *bretelle*, *brevet*, etc.), pour deux vedettes distinctes, séparant le sens premier de *breloque* (*breloque 1*, col. 937b) du terme militaire, traité sous *breloque 2* (938a).

Cette dernière remarque nous invite à examiner de plus près les parties « étymol. et hist. » des deux articles. Le rédacteur (ou la rédactrice) de cette partie de l'article *breloque 1* nous dit que « le phonétisme du mot pourrait faire supposer une origine onomatopéique (Dauzat 1973 ; EWFS²), cependant il semble plutôt se rattacher [qui ? le phonétisme ?] à la famille de *emberlificoter* (FEW, *loc. cit.*) » [lire FEW 8, 570a, et non 8, 567a, à quoi renvoie l'indication *loc. cit.*]. En réalité, Gam² (= EWFS²) rapproche *breloque* « zierliche Kleinigkeit » de l'interj. *bernique !* (150a, v. aussi 105a), mais aussi, comme Wartburg, d'*emberlificoter* (357a), et parle, non pas d'une origine onomatopéique, mais de « burleske Bildungen ohne eigene Wortfamilie, in die sich verschiedene ebenso isolierte Wortstämme ohne greifbare begriffliche Verwandtschaft einfinden » (357a). Quant au DDM (= Dauzat 1973), il note simplement : « orig. onomatopéique ». Or, c'est précisément ce

qu'on lit, avec de larges développements, sous la plume de Wartburg qui parle, à propos du radical **pir-*/**bir-*, aussi bien dans *emberlificoter* que dans *breloque* (« rückbildung aus dem verbum »), d'une « lautmalende wortbildung », d'un « ursprung der sippe aus einem in rom. zeit geschaffenen expressivwort » (569b et 570a), d'un « radical expressif *bir-* (var. de *pir-*, v. *pirouette*) qui représente l'idée d'un mouvement circulaire [...] » (BlWtbg⁵ 87b et 217b) (8).

Sous *breloque 2*, on lit : « Spécialisation de sens de *breloque 1*, peut-être d'après le piémontais d'orig. fr. *bərloka* 'bruit qui indique la fin du travail' (FEW 8, 570, n. 17) ». Cette note de Wartburg que l'auteur de l'article a évoquée : « Diese letztere bedeutung wohl aus dem piem. übernommen, wo aus dem fr. entlehntes *bərloka* bedeutet 'suono che indica la sospensione del lavoro', so auch mail. *barloca* », ne concerne absolument pas le sens français de *breloque* « batterie de tambour saccadée... ; sonnerie de clairon », mais le niçois *barloca* « terme d'ouvrier annonçant au chantier l'heure de midi », qui figure après le mot et le sens français (568a).

Voici maintenant l'explication du changement de sens de *breloque 1* à *breloque 2*, telle que la donne le TLF : « Bien que l'on ignore la raison précise qui a fait naître cette dénomination ['batterie de tambour...'], le sémantisme de 'remuer, secouer, disloquer' pris par *berloquer* et les formes dial. qui lui correspondent (v. FEW 8, 567b), à rapprocher de *breloque* 'objet qui pendille', permet de comprendre la filiation des sens notés ici » (938a). Explication sibylline ! Littré avait déjà bien saisi cette filiation sémantique : « la *breloque*, batterie de tambour, étant ainsi appelée à cause d'une comparaison avec le mouvement et l'agitation

(8) Pierre Guiraud, *Dict. des étymologies obscures* (1982), p. 153, rapproche *breloque*, ainsi que le verbe *emberlificoter*, des formes provençales *barloco*, *berloco*, *burloco*, etc., qui expriment, comme la forme française, « l'idée d'un petit objet sans forme précise, animé de mouvements désordonnés, producteur de bruits confus, et en général suspendu », ce qui n'est pas faux, et qui seraient des dérivés d'une racine *berl-*, *barl-*, *brel-* (p. 100), celle-ci étant l'extension d'une racine romane [?] **bar-* (pp. 71-73). La démonstration, très compliquée et passablement confuse, de la filiation de ces bases et de leurs significations emporte difficilement la conviction, et il me paraît sage de ne pas trop vite abandonner, au profit de cette nouvelle étymologie, celle de Wartburg.

d'une *breloque* » (1, 331a, s.v. *berloque*)⁽⁹⁾. De même le DG : « par analogie avec le mouvement de va-et-vient des breloques, batterie de tambour saccadée... » V. aussi Ac 1932, ou encore Robert : « Batterie, sonnerie militaire [...] par analogie avec le mouvement des breloques ». Et le FEW : « Die weitem bed. von *breloque* ergeben sich zwangslos aus der ursprünglichen bed., so z.b. *battre la breloque* aus dem hin- und herschlenkern der trommelschlägel » (570a-b). La raison qui a fait naître l'acception militaire du mot n'est donc nullement obscure.

Enfin, reprenons les définitions des deux sens que donne le TLF. *Breloque 1* : le sens « objet de peu de valeur » n'a pas été retenu⁽¹⁰⁾, et la définition commence par « colifichet de peu de valeur », ce qui est un

(9) Dans les textes dépouillés, on parle de « breloques dansant sur le ventre » (Pourrat, *Les Vaillances*, 1931, 88), d'« une grosse breloque qui sautillait entre chaque phrase » (Céline, *Mort à crédit*, 1936, 153), de « charivari de breloques » (V. de Jouy, *L'Hermitte de la Chaussée d'Antin*, 1812, 84 et 174), de « breloques sonnantes » (Balzac, *César Birotteau*, 1837, 209 ; A. France, *Les dieux ont soif*, 1912, 40), de « breloques de la montre » qui « retentissent à chaque pas » (Musset, art. dans *Le Temps*, 1831, *Œuvres compl.* 9, 60), d'un « rire qui [...] secouait le ventre et faisait carillonner les breloques » (A. France, *Le Petit Pierre*, 1918, 184), de « breloques qui sonnaient la charge » (A. France, *La vie en fleur*, 1922, 344), de « breloques bruyantes comme un chapelet de calebasses » (E. Vogüé, *Les Morts qui parlent*, 1899, 59), etc.

(10) Pourtant, c'est sans nul doute le sens le plus ancien du mot. Notons à ce sujet que déjà *oberliques*, chez Charles d'Orléans, avait ce sens :

Rien ne valent ses mirlifiques,
Et ses menues oberliques ;
D'où venez vous, petit mercier ?
Gueres ne vault vostre mestier,
Se me semble, ne voz pratiques

(rondeau CCCXXIX, v. 2, éd. Pierre Champion, CFMA 1927, t. II, p. 480). Dans le glossaire, le mot est traduit par « breloques » (traduction reprise par le FEW 8, 567a), ce qui n'explique rien, *breloques* étant polysémique, et par « menus bijoux » (repris par le TLF 4, 937b). Or, d'après la note de l'éditeur, p. 590, il ne s'agissait pas uniquement de bijoux : « Les comptes de la maison de Ch. d'O. nous montrent que ces petits merciers déballaient parfois devant lui leurs marchandises au château de Blois. L'un lui vendait des cordes pour son harpeur, des peignes d'ivoire, des patenôtres de verre, un signet d'ambre. De Jacob Henri, mercier, Monseigneur achetait trois boîtes dorées, trois paires de lunettes, un fouet avec une dague, des crapaudines pour faire l'épreuve du poison, des patenôtres de verre, un signet d'ambre, de petits cadres [...] » Il est donc clair qu'il faut interpréter *oberliques* de Ch. d'O., non pas par « menus bijoux », mais par « objets de peu de valeur ».

pléonasme. Peut-il y avoir des colifichets de valeur ? Par ailleurs, dans les textes littéraires, les *breloques* ne sont pas toujours de peu de valeur ; il y avait des *breloques de rubis et d'émeraude* (Nodier, *Trésor des fèves* 1844, 36), des *breloques en or* (M. du Camp, *Mém. d'un suicidé* 1853, 71 ; Huysmans, *Les sœurs Vatar* 1879, 103 ; F. Jammes, *Mém.* III, 1922, 142), des *perles en breloque* (J. et J. Tharaud, *Dingley* 1906, 21), des *breloques coûteuses* (P. Hamp, *Vin de Champagne* 1909, 132), qui « valaient trois fois la montre » (A. Dumas père, *Comte de Monte-Cristo* 1846, 635), « de belles breloques rouges à la dernière mode », qu'on conservait « comme des louis d'or » (Erckmann-Chatrian, *Hist. d'un paysan* 1870, II 434), des « breloques d'un goût exquis » (Gobineau, *Les Pléiades* 1874, 111), etc. La seconde partie de la définition : « petit bijou que l'on attache à une chaîne de montre, à un ruban, à un bracelet » est juste.

Quant au sens du terme militaire *breloque* 2, il est défini, dans le TLF, par « batterie de tambour qui appelait les soldats à une distribution de vivres ou ordonnait la rupture des rangs », ce qui est tout à fait correct, mais dans le premier exemple, tiré de Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée* 1958, 64, il est question du « silence de la ville » et de « son brusque réveil quand sonnait la breloque ». Dans la définition, aurait-il fallu ajouter : « sonnerie de clairon », comme l'avaient fait, dès 1811, Mozin dans son *Nouveau dictionnaire complet à l'usage des Allemands et des Français* (v. FEW 8, 568a), et tout dernièrement encore Ac 1932, Robert, Quillet, Lar. XX^e s. ⁽¹¹⁾, GLLF ? Sûrement, mais il y a plus grave que cela : dans l'exemple cité, *breloque* n'a ni le sens donné par le TLF (pour ce sens, v. les exemples qui figurent ci-dessus, note 7), ni celui de « sonnerie de clairon » . . . J'y reviendrai à la fin du présent article.

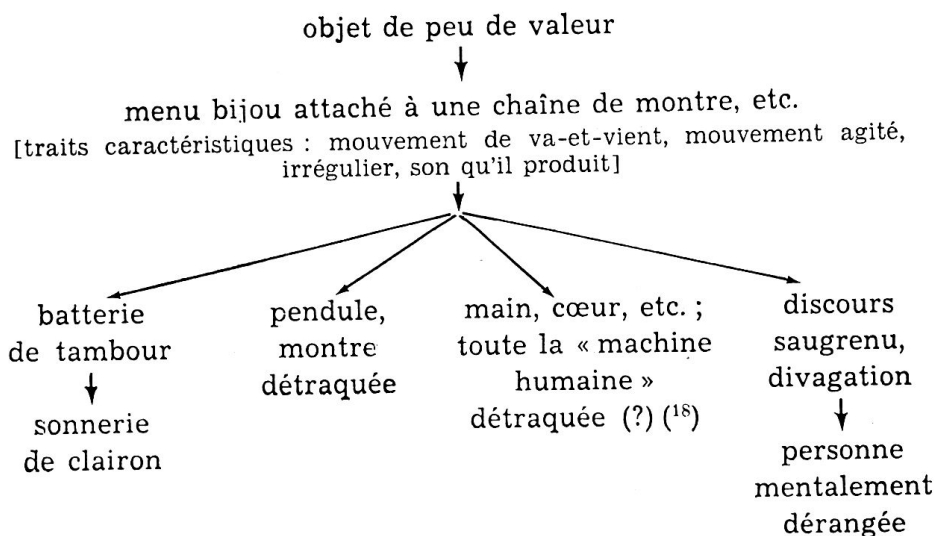
J'ai déjà rappelé la raison pour laquelle le mot *berloque* avait pris ce sens militaire. De même le sens de « pendule » ou, plutôt, de « pendule ou montre détraquée, qui marche irrégulièrement » (DFC), classé, dans le TLF, sous *breloque* 1, vient de ce que le *tertium comparationis* entre les breloques suspendues à une chaîne de montre et l'horloge détraquée est l'irrégularité du mouvement, et il devrait être traité sur un même plan que le sens militaire de *breloque* 2. En revanche, sous

(11) L'article dans le Lar. du XX^e s. contient l'air de la breloque au tambour seul et aux tambour et clairon réunis.

breloque 2, battre la breloque au sens de « tenir des discours saugrenus » (J.-F. Rolland, *Dict. du mauvais langage* 1813, 27), « déraisonner, divaguer » (L. Larchey, *Dict. de l'argot parisien* 1872, 62, avec renvoi à un texte de 1826), ne vient peut-être pas de l'expression militaire par une « allusion aux sons brisés de la batterie de tambour dite *breloque*, qui est particulièrement saccadée » (H. France, *Dict. de la langue verte*, 1907, d'après L. Larchey, 1860, 1872 ; v. aussi Lar. XIX^e s. et Lar. XX^e s.), mais d'une expression plus générale *battre la breloque* « présenter un mouvement désordonné, se mouvoir irrégulièrement » (comme les *breloques* suspendues à une chaîne de montre), aussi bien à propos d'une pendule (Lar. du XX^e s.) que d'une main ⁽¹²⁾, d'un cœur ⁽¹³⁾, de la lulette (pendant l'exécution du trille) ⁽¹⁴⁾, du système nerveux ⁽¹⁵⁾, du cerveau ⁽¹⁶⁾ — d'où aussi une personne *bat la breloque* lorsqu'elle est un peu dérangée mentalement et ne se comporte pas normalement ⁽¹⁷⁾ — et c'est d'autant plus vraisemblable que cette expression au sens figuré de « fonctionner mal » vient d'être relevée dans un texte de 1791 : « est-ce qu'un petit homme ne peut bien avoir un cœur de lion, lorsque très-souvent un cœur de poulet *bat la breloque* dans le ventre d'un grand jeanfoudre ? » (Quémada, *Matériaux*, 2^e série, vol. 19, 1981, p. 48). Tout parle donc en faveur de la fusion des deux articles, *breloque 1* et *breloque 2*, en un seul.

Dans cet unique article on pourrait sans doute dresser, pour représenter la filiation sémantique de *berloque/breloque*, l'arbre généalogique suivant :

-
- (12) « sa main droite surtout battait la breloque » Zola, *L'assommoir*, 1877, 745 (v. TLF).
- (13) E. Süe, *Les mystères de Paris*, 1842, 8, 259 ; Martin du Gard, *Jean Barois*, 1913, 525 ; Ch. Péguy, *Quatrains*, 1914, 487 ; B. Cendrars, *Les confessions de Dan Yack*, 1929, 99.
- (14) « la lulette bat une petite breloque en se relevant et en se rabaissant avec une rapidité qui accuse la facilité du chanteur » L. Melchissédec, *Pour chanter : ce qu'il faut savoir* [...] *Ma méthode*, 1913, 224.
- (15) Charles du Bos, *Journal*, 1925, 330.
- (16) Goncourt, *Journal*, II, 1878, 1031.
- (17) Balzac, *Le Médecin de campagne*, 1833, 185 ; César Birotteau, 1837, 282 ; G. Sand, *Hist. de ma vie*, 1855, 325 ; Flaubert, *Corresp.*, 1868, 241 ; G. Feydeau, *La dame de chez Maxime*, 1914, 65 ; Martin du Gard, *Les Thibault. L'été 1914*, 1936, 640.



Mais revenons au but de notre article, à l'étude de l'emploi que fait de *berloque* Marcel Proust. Voici, dans l'ordre de leur apparition dans le texte, les trois occurrences relevées dans *le Temps retrouvé* :

1° Je lui parlai [à Robert de Saint-Loup] de la beauté des avions qui montaient dans la nuit. « Et peut-être encore plus de ceux qui descendent, me dit-il. Je reconnais que c'est très beau le moment où ils montent, où ils vont *faire constellation*, et obéissent en cela à des lois tout aussi précises que celles qui régissent les constellations, car ce qui te semble un spectacle est le

(18) Que voulait dire Claudel par *berloque* quand, dans un dialogue au cours duquel on se demande si l'on ne doit pas se débarrasser d'un vieux comte avare, il fait dire à un personnage (Sichel, gouvernante du comte) : « Il y a d'autres moyens [...] Il est vieux. Il a peur, peur de la mort. [...] Une violence, une émotion, *et claque la berloque !* » (*Le Pain dur*, 1913-1914, *Théâtre II*, Pléiade, p. 427) ? Quelques instants plus tard, l'interlocutrice de ce personnage, Lumir, dira au fils du comte : « Le vieux est lâche. Je suis sûre que la peur suffira et qu'il n'y aura pas besoin d'en venir aux extrémités [...] Il est vieux. Il est usé. Qui sait si l'émotion ne suffira pas ? C'est une idée que Sichel m'a donnée » (pp. 454-455). Et en effet, dans l'acte suivant, lorsque le fils du comte aura braqué sur son père deux pistolets, ce dernier mourra de peur (pp. 463 et 464). Peut-on donc en conclure que, dans l'exclamation *et claque la berloque !*, *berloque* garde son sens premier de « chose de peu de valeur » ? Alors, on comprendrait : « et fini le vieux sans valeur ! » Ou bien, tenant compte d'une autre remarque qui précède : « Il fait le brave encore, mais le médecin dit que le ressort qui anime cette vieille carcasse est limé » (p. 427), peut-on interpréter cette exclamation par « finie la carcasse détraquée » ?

ralliement des escadrilles, les commandements qu'on leur donne, leur départ en chasse, etc. Mais est-ce que tu n'aimes pas mieux le moment où, définitivement assimilés aux étoiles, ils s'en détachent pour partir en chasse ou rentrer après la BERLOQUE, le moment où ils *font apocalypse*, même les étoiles ne gardant plus leur place ? » (III, 758).

- 2° La guerre se prolongeait indéfiniment [...] C'était l'époque où il y avait continuellement des raids de gothas ; l'air grésillait perpétuellement d'une vibration vigilante et sonore d'aéroplanes français. Mais parfois retentissait la sirène comme un appel déchirant de Walkyr[i]e — seule musique allemande qu'on eût entendue depuis la guerre — jusqu'à l'heure où les pompiers annonçaient que l'alerte était finie tandis qu'à côté d'eux la BERLOQUE, comme un invisible gamin, commentait à intervalles réguliers la bonne nouvelle et jetait en l'air son cri de joie. (III, 777)
- 3° Enfin la BERLOQUE sonna comme j'arrivais à la maison. Le bruit des pompiers était commenté par un gamin. Je rencontrai Françoise remontant de la cave avec le maître d'hôtel. Elle me croyait mort. (III, 840)

On devine, en lisant ces passages, qu'ils sont tirés du récit de la vie à Paris pendant la Première Guerre Mondiale, au moment des bombardements allemands par des avions qu'on appelait alors des *gothas*, parfois des *taubes*, termes que Proust lui-même emploie dans ce récit (19). On peut situer davantage l'époque concernée en rappelant que,

(19) *gotha(s)* (d'après la ville où l'on les construisait) III 762 (les lumières, assez peu nombreuses — à cause des gothas —, étaient allumées), 777 (notre exemple n° 2), 802 (ex. cité dans le TLF 9, 345b, et dans le GLLF 3, 2262a), 833 (Mais qu'importaient sirène et gothas à ceux qui étaient venus chercher leur plaisir ?), 844 (il affectait de redouter les gothas) ; *taubes* III 751 (les raids perpétuels de *taubes* au-dessus de Paris). *Gotha* aussi bien que *taube* (= all. *Taube* « pigeon, colombe ») manquent dans l'index de Brunet où seulement *gotha* au sens d'Almanach de Gotha, mais une occurrence (III 955b) est insérée dans la liste des noms communs et quatre, dans celle des noms propres (II 948c, 948d, III 37d, 45g). — Autre attestation de *taube* dans un récit de la vie à Paris en hiver 1917-18 : « [...] mes grands-parents qui habitaient un cinquième, près du Lion de Belfort, prenaient les *taubes* au sérieux ; ils se précipitaient à la cave et le lendemain matin nous devions aller nous assurer qu'ils étaient sains et saufs » (Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, 1958, p. 64).

d'après le récit, les événements racontés auraient été postérieurs au commencement de l'année 1916 (v. pp. 723 et 755) et antérieurs à l'entrée des Etats-Unis en guerre (le 2 avril 1917 ; v. p. 761) et à la mort de l'empereur François-Joseph d'Autriche (le 21 novembre 1916 ; v. p. 785).

Pour saisir le sens qu'avait pour Proust le mot *berloque*, on ne peut se contenter de l'examen d'un contexte étroit de trois lignes sur les fiches qu'on appelle à Nancy des « fiches-concordances » et qui sont « le principal document de travail des rédacteurs » (TLF 1, p. XXV), ni même d'un contexte large sur des « fiches-textes de 18 lignes » qui « sont demandées par le rédacteur après examen des états-concordances » (*ib.*). Dans le cas de la dernière des trois occurrences en question, qui est difficile à comprendre telle qu'elle se présente dans l'extrait cité, et par laquelle nous allons commencer notre examen, il faut remonter loin, plus de 80 pages en arrière, pour savoir de quoi il s'agit. Proust nous raconte une soirée où, « cheminant dans l'obscurité », dans un Paris mal éclairé (p. 756), il avait longtemps marché (p. 762), puis — au lieu de se rendre chez Mme Verdurin — il rencontre le baron de Charlus (pp. 764-778), avec qui, en descendant les boulevards, il a une longue conversation (pp. 789-809), et enfin, après avoir encore erré seul, il entre, pour se « faire servir à boire et reprendre des forces », dans la seule maison éclairée derrière les volets clos, qui semblait être un hôtel, mais qui était un lieu de rendez-vous d'homosexuels, un « vrai pandemonium », géré par Jupien (pp. 809-832). C'est au moment où, devant la maison, il prenait congé de ce dernier, que « le bruit d'une détonation » se fit entendre, « une bombe que les sirènes n'avaient pas devancée [...] Bientôt les tirs de barrage commencèrent, et si violents qu'on sentait que c'était tout auprès, juste au-dessus de nous, que l'avion allemand se tenait » (p. 833). Ce n'est que sur le chemin de retour qu'il entendra « la sirène annonciatrice des bombes » (p. 834), et malgré l'alerte, il continuera à « se rapprocher de sa demeure » (p. 836) tout en songeant à ce qu'il venait de voir et d'entendre au cours de cette soirée (pp. 836-840). « *Enfin, la berloque sonna comme j'arrivais à la maison . . .* »

Berloque, batterie de tambour ou sonnerie de clairon autorisant les soldats à rompre les rangs, à se disperser, autrement dit annonçant la fin d'un rassemblement, a pris, pendant la guerre de 14, le sens de « signal de fin d'alerte » qui, lui, autorisait les personnes réunies dans des abris à se disperser, à rentrer chez elles. Quelques témoins, devenus rares, enfants ou jeunes adolescents à l'époque, se souviennent encore qu'à Paris, en entendant cet appel des sirènes, on disait : « C'est la berloque, on peut sortir », et on remontait de la cave, comme Françoise

et le maître d'hôtel au moment où Proust rentrait chez lui. Aujourd'hui, l'Encyclopédie Quillet (1965) semble être le seul dictionnaire à rappeler ce sens de « cessation d'une alerte ».

Dans le premier des trois exemples, la *berloque* signifie également « la fin d'alerte », à moins qu'il ne s'agisse — mais ce sens serait alors proche du sens militaire qu'on connaît — d'un « signal de dispersion donné aux avions pour rentrer » (20). Ce passage, que complète un autre, au bas de la page 801 (21), contient en outre, à propos du vol des avions et des figures que leurs escadrilles formaient dans le ciel, deux autres expressions intéressantes de l'époque : *faire constellation* par analogie avec les constellations d'étoiles, et *faire apocalypse* dont le sens de « produire une vision fantastique, effrayante » s'éclaire par ce que Proust écrit à la page suivante : « Et, escadrille après escadrille, chaque aviateur s'élançait ainsi [...], et je dis à Saint-Loup que, s'il avait été à la maison la veille, il aurait pu, tout en contemplant l'*apocalypse dans le ciel*, voir sur la terre [...] un vrai vaudeville... » (p. 759).

Enfin, le passage n° 2 rappelle, comme aussi le troisième, que, pendant la guerre de 14 à 18, c'étaient les pompiers qui, à Paris, étaient chargés de faire fonctionner les sirènes pour donner l'alerte et pour en annoncer la fin. La *berloque* semble désigner ici, par métonymie, la sirène elle-même.

A ces trois attestations, il faut en ajouter une quatrième, tirée des *Mémoires d'une jeune fille rangée* (1958) de Simone de Beauvoir, que le TLF cite en lui donnant une fausse signification (v. ci-dessus). L'au-

(20) V. au contraire le rapprochement entre le signal d'alerte et l'envol des avions protecteurs : « [...] dans le ciel, où un à un les aviateurs s'élançaient à l'appel déchirant des sirènes, cependant que d'un mouvement plus lent, mais plus insidieux, [...] les projecteurs se remuaient sans cesse, flairant l'ennemi [...] » (p. 759).

(21) « Après le raid de l'avant-veille, où le ciel avait été plus mouvementé que la terre, il s'était calmé comme la mer après une tempête. Mais, comme la mer après une tempête, il n'avait pas encore repris son apaisement absolu. Des avions montaient encore comme des fusées rejoindre les étoiles, et des projecteurs promenaient lentement, dans le ciel sectionné, comme une pâle poussière d'étoiles, d'errantes voies lactées. Cependant les avions venaient s'insérer au milieu des constellations et on aurait pu se croire dans un autre hémisphère en effet, en voyant ces 'étoiles nouvelles' » (III 801).

teur raconte à cet endroit de son livre la dernière année de la guerre de 14 à 18, telle qu'elle l'a vécue à Paris à l'âge de dix ans :

« [...] Souvent la nuit, les sirènes ululaient ; dehors, les réverbères et les fenêtres s'éteignaient ; [...] Deux ou trois fois ma mère nous fit descendre à la cave ; mais comme mon père restait obstinément dans son lit, elle se décida finalement à ne pas bouger. Certains locataires des étages supérieurs venaient s'abriter dans notre anti-chambre ; on y installait des fauteuils où ils somnolaient. Parfois des amis, retenus par l'alerte, prolongeaient jusqu'à des heures insolites une partie de bridge. Je goûtais ce désordre, avec derrière les fenêtres calfeutrées le silence de la ville, et son brusque réveil quand sonnait la BRELOQUE » (p. 64).

Ici aussi, sans le moindre doute, il s'agit d'une fin d'alerte ⁽²²⁾.

Berloque (ou *breloque*) au sens avec lequel l'emploient Proust et Simone de Beauvoir est un mot témoin des années 14-18 et de la vie à Paris en ces temps. On n'a pas repris cet emploi pour nommer les fins d'alertes vingt-et-un ans plus tard, en 1939. L'acception que nous ont remise en mémoire les deux écrivains mentionnés aurait mérité d'être conservée pour la postérité dans les colonnes du TLF.

Strasbourg.

Georges STRAKA

(22) Comme dans le cas des attestations relevées dans Proust, il ne suffit pas, ici non plus, de consulter la « fiche-texte » de 18 lignes pour comprendre le sens de *breloque*. Il faut connaître un contexte plus large en remontant 26 lignes plus haut où l'épisode commence par ces mots : « Ma sérénité connut cependant une éclipse pendant la dernière année de la guerre ».

